

LA NOUVELLE ORIENTATION DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE CANADIENNE: LE LIBRE- ÉCHANGE

Roger Charland

Dorval Brunelle et Christian Deblock; *Le libre-échange par défaut*.
Montréal, VLB éditeur, 1989.

Dorval Brunelle et Christian Deblock viennent de publier conjointement un ouvrage sur le libre-échange. Tous deux professeurs à l'Université du Québec à Montréal, chacun des auteurs a derrière lui une importante série de publications. Dorval Brunelle s'est fait connaître pour ses ouvrages tant analytiques que théoriques. Il s'inscrit, comme Deblock, dans le courant de la sociologie qui repose sur une lecture critique de la réalité, sur l'interrogation des idées reçues ainsi que sur le sérieux d'une démarche visant principalement l'interrogation des faits plutôt qu'une simple présentation de ceux-ci.¹ Quant à Christian Deblock, spécialiste d'économie politique, il s'est intéressé à l'analyse de l'économie canadienne et au marxisme.² Il va s'en dire que le travail commun de ces deux intellectuels constitue un pas en avant dans la pensée critique.

Les auteurs proposent une analyse de la politique économique canadienne et des relations du Canada et du Québec avec les États-Unis. Face à l'échec, à maintes reprises appréhendé, de la politique de centralisation au Canada, les auteurs voient comme seule avenue pour les planificateurs la continentalisation de l'économie voire son inté-

gration totale. Ils notent d'ailleurs à ce propos que:

le Canada représente vraisemblablement la forme la plus avancée d'enchevêtrement social, politique et économique entre l'américanisation et la résistance plus ou moins passive à l'américanisation. L'omniprésence américaine est telle d'ailleurs qu'on peut être en droit de se demander s'il y a autre chose qui caractérise la canadienité en dehors de cette réticence à l'endroit de l'influence américaine.³

Les questions sont simples: le Canada, et dans la même mesure le Québec, peuvent-ils survivre en tant que nations autonomes dans le cadre géo-politique qui est le nôtre? Qu'en est-il du nationalisme pan-canadien? Dans quelle mesure le sentiment national, ressenti par nos compatriotes canadiens-anglais, repose-t-il sur une résistance à l'assimilation nord-américaine? "L'américanité" laisse-t-elle survivre les différences?

Notons au passage, que l'opposition au libre-échange, chez les canadiens-anglais, repose sur l'idée de l'existence d'une culture canadienne autonome. Dans un texte publié dans la revue *Spirale*, Dorval Brunelle résumait plusieurs livres parus au Canada anglais portant sur le libre-échange. Il notait que dans la situation de défense du Canada et de sa souveraineté nationale, le Québec, de même que la notion des deux peuples fondateurs, disparaissaient. En somme, la question du Québec, dans l'opposition au libre-échange et la résistance à la continentalisation, se trouve toujours escamotée. La scène est occupée par la seule entité nationale qui en vaille la peine: un Canada unique dans lequel, les différences culturelles ou ethniques, même majeures, ne parviennent pas à transcender la recherche d'harmonie et d'autonomie nationale.⁴

Les thèses développées par Dorval Brunelle et Christian Deblock démontrent qu'avec l'échec de la politique d'unification du Canada en une globalité homogène, est perdue la tentative autonomiste du Québec. Il est inopportun d'avancer que le Québec ait mis en péril l'unité canadienne. Ainsi, la rhétorique tenue par les groupes et les partis politiques canadiens ne produit qu'une simplification, bonne pour les discours médiatiques. En fait, l'impossibilité de créer la "volonté de nation canadienne" serait due, selon les auteurs, à l'importante présence des États-Unis, à laquelle s'additionne l'incapacité du Canada d'instaurer un espace public canadien:

La raison de ceci tient en partie de l'effet conjugué du poids des contraintes externes et de l'ampleur des divisions internes, en partie à la vulnérabilité d'un personnel politique qui a toujours eu pour défaut de sous-évaluer l'ampleur des problèmes auxquels était confronté le pays et de surestimer l'impact de ses propres palliatifs.(p. 34)

LE LIBRE-ECHANGE

En se basant sur ce constat, les auteurs évaluent les liens entre le Québec et les provinces canadiennes ainsi que les rapports entre le Canada et les États-Unis. Le Québec, largement en faveur de cet Accord, ne constitue guère un obstacle à la continentalisation de l'économie. Il ne peut être tenu comme un frein à l'harmonisation des institutions juridiques et politiques entre les deux nations en présence. Ainsi se pose la problématique de la viabilité du fédéralisme canadien, de ses institutions et de ses différences bien caractérisés par la difficulté, multiple fois ressentie, du maintien en un bloc de ce pays si différent d'un océan à l'autre. Le Canada n'agit pas en simple observateur dans cette affaire, surtout si l'on tient compte de la chronologie des événements. L'effet dénoncé par les partis d'opposition à la Chambre des communes et les groupes sociaux adversaires du libre-échange repose sur le sentiment que les négociations ne furent pas vraiment effectuées sur une base neutre. Pourtant on ne peut admettre la thèse qui soutient que les États-Unis auraient imposé les règles de négociations. Bien que ceux-ci en sortent les vainqueurs à plusieurs niveaux, ils n'en sont pas les initiateurs.

Il nous apparaît que les buts que poursuivent Brunelle et Deblock sont les suivants: fournir une description "des fondements historiques et sociaux des différences qui subsistent entre les deux pays" (p. 28), et cerner les intérêts américains dans la poursuite des négociations. La première partie de l'ouvrage est donc consacrée à l'histoire des relations canado-américaines permettant de saisir les enjeux de l'Accord. La seconde partie, plus considérable, vise à présenter le contexte économique dans lequel eurent lieu les pourparlers. L'approche contextuelle des auteurs est étoffée d'une recherche concernant l'histoire de la politique économique canadienne.

Les auteurs rappellent que certaines conditions doivent être présentées pour que des efforts de négociations bilatérales soient concluants. En premier lieu, des négociations de ce genre peuvent se concrétiser si elles impliquent des nations souveraines politiquement et économiquement l'une de l'autre. Les protagonistes devraient être équipolents entre eux, quant à leur pouvoir ou force dans les négociations et ce, malgré la supériorité d'un des pairs au plan économique et/ou politique. Dans le cadre qui nous intéresse ici, Brunelle et Deblock relèvent que les particularités institutionnelles propres à chacun des États ont eu leurs effets sur le déroulement des pourparlers jusqu'à la ratification de l'Accord. Tant au Canada qu'aux États-Unis, nous retrouvons deux paliers gouvernementaux: dans le premier cas le fédéral et le provincial, dans le second le gouvernement central et les États. Dans la fédération canadienne les députés élus dans leur circonscription défendent prioritairement les intérêts fédéraux et non ceux de leur province ou région d'origine. Alors que chez nos voisins du sud, les représentants des États siègent au Sénat et se montrent préoccupés par l'impact des termes de l'Accord sur leur États respec-

tifs, de sorte que la défense des intérêts régionaux a prédominé du côté américain. Le Sénat américain a pu contrôler l'évolution des négociations tandis qu'au Canada, la pleine responsabilité était assumée par le bureau du Premier Ministre et par l'équipe de négociation que dirigeait Simon Riesman.

Brunelle et Deblock notent les paradoxes que renferme l'Accord de libre-échange. Suite aux recommandations du Rapport Macdonald, et à l'échec de la politique de diversification des échanges économiques, le Canada opte pour l'établissement de liens privilégiés avec les États-Unis. Ce choix plus pragmatique vise à harmoniser les rapports commerciaux entre les deux nations. Il s'agit d'équilibrer les forces du Canada face à son partenaire, dont on ne peut nier l'infiltration majeure dans notre économie. D'autre part, le Canada n'a jamais réussi à établir un axe est-ouest dans les échanges commerciaux intérieurs entre les provinces. Comme le disent les auteurs:

Alors, pour des raisons mystérieuses, il serait soudainement devenu plus facile de négocier avec une puissance extérieure ce que nous ne savons ni ne pouvons transiger "entre nous", à savoir un marché commun canadien et le maintien d'un niveau "national" de production de services sociaux et de bien-être. (p. 285)

Ces paradoxes ne se trouvent nullement résolus par l'Accord de libre-échange, qui repose sur des bases douteuses. En somme, le multilatéralisme canadien s'est soldé par un échec.

Ainsi, du point de vue canadien l'Accord canado-américain devient le palliatif aux succès d'unification nationale, de la faillite de la centralisation sur la régionalisation du marché canadien. La vision d'une économie politique cherchant à atteindre la diversification des marchés n'aura duré qu'un temps au profit des nouveaux objectifs édictés dans le rapport de la Commission MacDonald.

Cette dernière, commandée par le Parti libéral du Canada au cours de son dernier mandat, concluait à l'échec des efforts de diversification économique. De nombreuses recommandations visaient spécifiquement la modernisation des institutions sociales et politiques pour qu'elles soient plus conformes à la réalité socio-économique canadienne et aux tendances internationales. Ce discours constitue la pierre d'achoppement du discours des promoteurs du libre-échange; comme si le libre-échange ne remettait pas en cause les acquis sociaux canadiens. La comparaison montre clairement que les Canadiens sont plus choqués que les Américains en cette matière. Cette ambiguïté n'est pas une question faisant l'objet d'une analyse approfondie des auteurs. Ceux-ci essaient plutôt d'évaluer l'impact de cet Accord pour le Canada. D'ailleurs ils invitent les lecteurs à réfléchir sur divers points. Par exemple, ils se demandent si l'autonomie canadienne existe toujours avec l'entrée en vigueur de ce traité. De même, n'y a-t-il pas

LE LIBRE-ECHANGE

d'alternatives à cet Accord qui outrepassent les solutions classiques de nationalisme économique et de protectionisme? Car ces options font abstraction des derniers développements économiques caractérisés par la présence de grands marchés agissant entre eux.⁵ Les auteurs précisent:

le libre-échange canado-américain constitue bel et bien une option dans laquelle nous sommes engagés par défaut, c'est-à-dire faute d'avoir su - et peut-être voulu - définir une autre stratégie ou d'autres stratégies au moment opportuns.(p. 294)

L'Accord de libre-échange traduit avant tout la démission du politique à penser des alternatives plutôt qu'un large consensus. Le Canada a opté, comme le titre l'indique bien, pour le libre-échange par défaut, c'est-à-dire à défaut d'envisager d'autres voies viables dans la conjoncture actuelle. La crise économique de cette décennie à laquelle s'ajoute l'impasse constitutionnelle, ont forcé le pouvoir central à remettre en cause les relations internes, et a ouvrir son marché vers l'extérieur. Notons que le Canada n'a pas planifié de politiques industrielles qui auraient permis plus d'autonomie pour les provinces dans leur développement. Ce choix aurait eu pour effet de produire une nouvelle donnée constitutionnelle allant au delà de l'Accord du lac Meech.

En somme, le Canada aurait dû négocier, ou devrait réouvrir l'Accord de libre-échange en prenant soin d'élaborer une politique industrielle autonome et de reformuler ses assises constitutionnelles. Seule une radicalisation des exigences canadiennes pourrait contrer les effets de la continentalisation de l'économie.

Pour conclure, nous dirons que nous voilà en matière constitutionnelle confrontés au défi de la survivance d'une petite nation face à une grande. Les débats ne sont pas clos concernant l'élaboration d'une politique claire pour le Québec, ainsi que la planification d'une politique économique pan-canadienne et régionale qui n'exclue pas l'autonomie constitutionnelle québécoise. Si le livre de Brunelle et Deblock ne vise pas la formulation de solutions "prêt-à-porter", il a du moins le double mérite d'avoir, tout d'abord, démontré combien au fil des ans les politiques de développement commercial et économique ont toujours navigué en eaux troubles; mais aussi d'avoir situé la conjoncture dans laquelle ces négociations se sont déroulées. De nouvelles avenues apparaîtront dans l'horizon canadien mais les jeux sont-ils déjà faits? Pas pour les auteurs.

Département de science politique
Université de Montréal

ROGER CHARLAND

Notes

1. Dorval Brunelle a déjà publié: (en collaboration avec Yves Bélanger); *L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1962 à 1984*. Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1988; *Les trois colombes*, Montréal, VLB Éditeur, 1985; *Socialisme, étatismisme et démocratie*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1983; *La raison du capital*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1980; *La désillusion tranquille*, Montréal, Hurtubise HMH, 1978; *Le code civil et les rapports de classes*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1975.
2. En plus de plusieurs participations aux revues *Conjoncture*, *Intervention* et *Les cahiers du socialisme*, Deblock a publié: (en collaboration avec Richard Arteau) *La politique économique canadiennes à l'épreuve du continentalisme*, Montréal, A.C.F.A.S.-G.R.E.T.S.E., 1988; et à paraître: (en collaboration avec Lucille Beaudry et Jean-Jacques Gislain); *Un marxisme centenaire*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1990.
3. Les citations tirées du livre de Brunelle et Deblock seront à l'avenir indiquées entre parenthèses suivi du numéro de la page. Ici par exemple: (pp. 31-32)
4. Dorval Brunelle, "Déplorations sur le libre-échange canado-américain" in *Spirale*, février 1989, p. 8.
5. Je pense ici à l'Europe de 1992, au Japon, aux tentatives de mise en place de marchés communs en Afrique, en Amérique latine, etc...